



Arme voler demande conseil

Par **yoiurtey**, le **09/01/2017 à 22:43**

bonjour

ma mère c'est fait cambriolé, on lui a voler plusieurs choses, dont un revolver qui appartenais a mon père décédé.

ma mère n'est pas allez porter plainte.

vu que le revolver porte le nom de mon père qui est le même non que moi, vu que j'ai un passé casier pas vierge dans ma jeunesse.

j'ai peur que cette arme voler, si est utilisé a des vols ou autres, est ce que j'aurais des problèmes, j'ai été voir la police pour leurs expliqué , mais vu que ce n'est pas mon arme , il me dise que je ne peux pas déposé plainte a la place de ma mère, qui elle ne veux pas le faire pour me faire chier, que puis je faire merci de toutes aide

Par **Visiteur**, le **09/01/2017 à 22:49**

Bonsoir,

Votre résidence est-elle chez votre mère?

Si oui, vous a-t-on volé quelque chose ?

Par **yoiurtey**, le **13/01/2017 à 19:19**

non j'habite pas chez ma mère et pas le meme region ,oui d'autre chose lui on été voler aussi

Par **Visiteur**, le **13/01/2017** à **23:33**

Bsr,

Il est très probable que, si cette arme est détectée lors d'un forfait, vous soyez interrogé.
Si aucune plainte n'est possible. Demandez de pouvoir au moins faire une main courante